



## Consommation et production responsables

### Document de travail sur le SDG 12



#### Introduction

Dans le cadre de l'[Initiative pour la recherche en développement durable](#) lancée par l'Académie suisse des sciences naturelles, l'ASSH se propose, pour l'année 2021, de travailler sur le 12<sup>e</sup> objectif de développement durable (SDG 12).

À ce titre, elle prévoit

- de mettre en place une série de manifestations intitulée « Consommation (ir)responsable », en collaboration avec les sociétés membres de l'ASSH et d'autres acteurs de son réseau;
- de mettre en contact des chercheurs et chercheuses dont les travaux portent sur la consommation à travers un workshop de réseautage;
- et enfin de thématiser et de présenter les connaissances acquises au cours de ces activités lors d'un colloque public.

Le présent document de travail, sorte de *work in progress*, a valeur de premier état des lieux permettant de préparer les trois formats cités. Il précise la signification du SDG 12 et des champs d'action qui lui sont associés, fournit un aperçu global des activités en cours et de l'état de la recherche, identifie des thèmes et des pistes de solutions possibles et formule des problématiques.

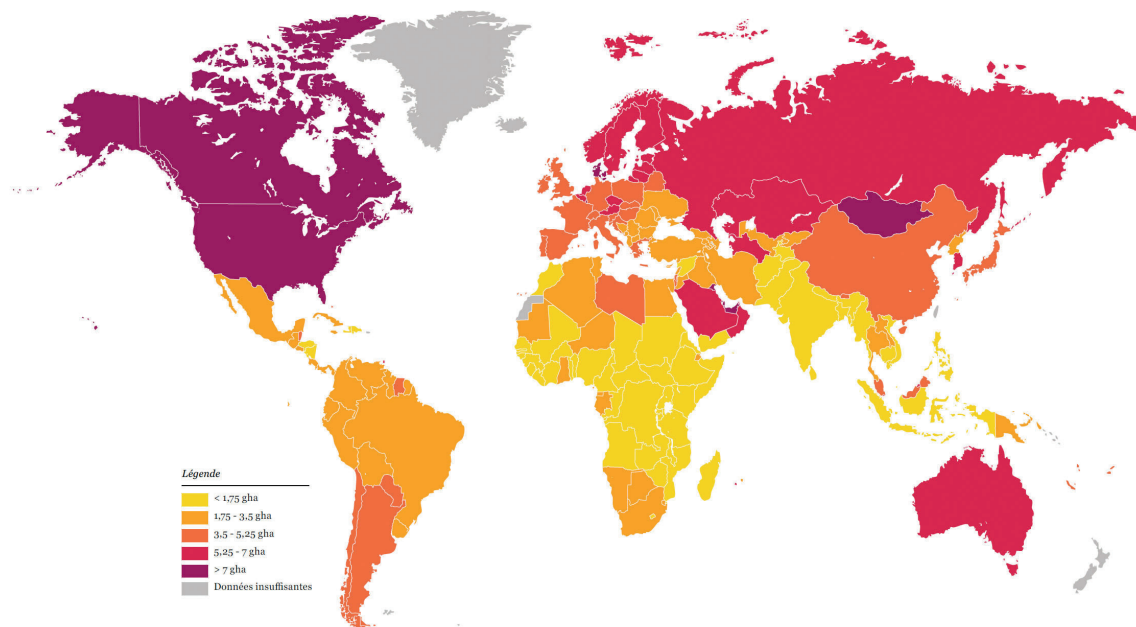
#### SDG 12: importance

Notre utilisation des ressources naturelles menace de plus en plus les moyens de subsistance de nombreux groupes de population. La nécessité d'agir rapidement a maintes fois été prouvée scientifiquement. Les effets négatifs qui découlent des modes de consommation et de production actuels sont perceptibles dans la vie quotidienne, tant sur l'environnement physique que social. Dans ce contexte, l'Agenda 2030 de l'ONU fournit un cadre de référence global permettant d'initier un développement écologique, social et économique durable aux niveaux mondial, national, régional et local.

Les 17 objectifs de développements durables figurant dans l'Agenda 2030 et leurs 169 sous-objectifs donnent lieu à de nombreuses interactions susceptibles d'entraîner des synergies ou des conflits. Il est néanmoins incontestable que la consommation des ressources naturelles dépend de la *consommation globale*, qu'il est possible d'appréhender à partir de l'empreinte écologique par habitant d'une région donnée :

« Le niveau de l'empreinte écologique moyenne par habitant dépend de la *consommation globale* d'un pays. Les différences sont dues à des *modes de vie et de consommation* différents, notamment en ce qui concerne la *quantité d'aliments*, de *biens* et de *services* que les habitants consomment ; les ressources naturelles qu'ils utilisent et le dioxyde de carbone émis pour fournir ces biens et services. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> WWF (2018) : Living Planet Report 2018. Version abrégée, p. 14. Italiques ajoutés par l'auteur. Notre traduction.



Ill. 1 : Carte mondiale de l’empreinte écologique de la consommation (état 2014) : empreinte écologique moyenne en hectares par habitant dans le pays concerné.

Source : WWF (2018), p. 14–15.

## Consommation et production responsables – une vision globale

La population mondiale consomme actuellement plus de ressources que ce que les écosystèmes ne peuvent fournir. Afin que société et économie puissent se développer sans outrepasser les capacités de la planète, notre société doit modifier en profondeur sa façon de produire et de consommer.

Dans le cadre de l’Agenda 2030, les Nations Unies souhaitent mettre en œuvre des modes de consommation et de production durables au moyen des onze sous-objectifs suivants :

- 12.1 : Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l’exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement
- 12.2 : D’ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
- 12.3 : D’ici à 2030, réduire de moitié à l’échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d’approvisionnement, y compris les pertes après récolte
- 12.4 : D’ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l’échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l’air, l’eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l’environnement
- 12.5 : D’ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation



- 12.6: Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité
- 12.7: Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales
- 12.8: D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature
- 12.a: Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables
- 12.b: Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux
- 12.c: Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, en éliminant les distorsions du marché, selon le contexte national, y compris par la restructuration de la fiscalité et l'élimination progressive des subventions nuisibles, afin de mettre en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets pernicioeux sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les collectivités concernées <sup>2</sup>.

Il est intéressant de relever que le SDG 12 appelle explicitement les pays les plus développés à agir.

## Priorité des 17 SDGs dans le cadre de la Stratégie pour le développement durable en Suisse

Dès la [Stratégie pour le développement durable 2016-2019](#), l'objectif «Consommation et production responsables» (SDG 12) faisait partie des champs d'action priori-

taires de la politique suisse en matière de développement durable, avec les champs «Développement urbain, mobilité et infrastructures» (SDGs 9 et 11) et «Énergie et climat»<sup>3</sup>.

Dans ce document de 2016, le Conseil fédéral définissait les 5 objectifs suivants correspondants au SDG 12 (p. 16-18):

1. Les entreprises assument leur responsabilité sociétale partout où elles sont actives en Suisse et à l'étranger
2. Les entreprises utilisent efficacement leurs ressources en optimisant la conception de leurs processus de production et de leurs produits
3. Le potentiel économique et technique du recyclage des matières premières est exploité
4. Les consommateurs sont suffisamment informés pour prendre leurs décisions d'achat compte tenu des aspects relatifs à la qualité, à la sécurité et à la santé et en connaissance des conséquences écologiques et sociales.
5. La consommation privée contribue à la réduction de l'utilisation des ressources et ainsi à l'impact environnemental

### Activités liées aux cinq objectifs du SDG 12 et état de la recherche en Suisse

Le [Rapport national 2018 de la Suisse](#) (cf. annexe II) permet de se faire une idée globale de l'état de mise en œuvre de ces cinq objectifs. Les conclusions de l'[État des lieux servant de base au rapport national de la Suisse 2018](#) semblent indiquer qu'il y a eu à ce jour bien plus d'initiatives politiques et de programmes de recherche lancés dans le domaine de la production que dans celui de la *consommation*<sup>4</sup>.

L'objectif 1 (responsabilité internationale) a été d'abord traité dans le cadre du [Rapport de base: matières premières](#) (2013), puis concrétisé en 2016 à travers le [plan d'action national](#) visant à mettre en œuvre les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux

<sup>2</sup> Paragraphe tiré de: [www.eda.admin.ch/agenda2030/fr](http://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr) (légèrement abrégé et adapté).

<sup>3</sup> Conseil fédéral (2016): Stratégie pour le développement durable 2016-2019.

<sup>4</sup> Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable par la Suisse. État des lieux servant de base au rapport national de la Suisse 2018, publié par le Département fédéral des affaires étrangères et le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Berne, 2018.



droits de l'homme. La même année, 20 millions de francs ont été affectés à des travaux de recherche dont l'objectif était de rendre la politique des marchés financiers plus durable. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) travaille intensément sur la question des multinationales ; de plus, la question de la responsabilité internationale fait actuellement l'objet de nombreux débats publics en lien avec l'Initiative multinationales responsables.

Les objectifs 2 et 3 (gestion efficace des ressources et cycles de vie des matériaux) ont été abordés dans le [plan d'action Économie verte](#) (2013) et les mesures de la Confédération correspondantes (2016) ainsi que dans le document de position et le plan d'action du Conseil fédéral sur la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises (2015). La question de la production durable est traitée dans les programmes nationaux de recherche (PNR) 70 et 71, axés sur le virage énergétique à l'horizon 2050, et dans le PNR 73 «Économie durable», qui sera achevé en 2024. C'est encore la production qui est visée par l'«[Appel relatif au pacte vert pour l'Europe](#)» (European Green Deal Call) dans le cadre d'Horizon 2020.

Les objectifs 4 et 5, qui concernent la consommation, ont jusqu'à présent donné lieu à diverses études isolées<sup>5</sup>, mais pas à de vastes programmes de recherche. Il y a donc ici un retard à rattraper : il est plus que justifié et nécessaire de se pencher sur la question de la consommation dans la mesure où ses effets négatifs augmentent sans cesse, avec un impact perceptible à l'échelle globale. En d'autres termes : *on investit dans les domaines où des progrès sont constatés, mais pas là où la tendance négative perdure.*

### **Manque d'initiatives et de projets de recherche sur la consommation**

Il n'est guère nécessaire d'expliquer et de justifier plus précisément pourquoi les entreprises et leurs organisations faitières ont réalisé des progrès en matière de production : par rapport aux consommateurs et consommatrices, les entreprises sont a) des entités de base plus petites, plus homogènes et plus organisées partageant

un objectif commun (le profit), qui b) sont régulées depuis longtemps par l'État, et dont les progrès sont obtenus au moyen de technologies sociales administratives, mais aussi c) de technologies au sens strict du terme. Les consommateurs et consommatrices, en revanche, sont hétérogènes et leur comportement ne peut être ni régulé ni piloté par la technologie.

Les modes de production durables visés (écoefficacité) peuvent être atteints par des instruments technologiques au sens large. Mais les modes de consommation durables que l'on voudrait voir advenir, eux, représentent à tout point de vue un défi socioculturel et sociopolitique.

### **Cap sur de nouveaux modes de consommation durables et sur la responsabilité dans la production à l'étranger**

Trois arguments au moins incitent à concentrer son attention sur la *consommation*, et si possible en considérant la *responsabilité des entreprises suisses de production à l'étranger* (objectifs 1, 4 et 5) :

#### **Effet de levier**

Selon un rapport du Sustainable Development Solutions Network Switzerland (SDSN) de 2019<sup>6</sup>, le SDG 12 et ses sous-objectifs sont ceux qui sont le plus susceptibles, notamment en Suisse, de développer des synergies avec les autres SDGs :

5 Exemples parmi d'autres : Fondation Mercator Suisse : Nachhaltiger Konsum — Die Suche nach dem rechten Mass (durée du projet : 2015–2016) ; gfs.bern (2010) : Erfolgsdreieck von Umweltinformationen: Prägnant, präzise und prämiierend. Rapport d'étude commandé par l'Office fédéral de l'environnement, Berne ; Visschers, Vivianne (2009) : Konsumverhalten und Förderung des umweltverträglichen Konsums. Rapport commandé par l'Office fédéral de l'environnement, publié par l'EPF de Zurich. On trouve d'autres études de ce type sur le site de l'Office fédéral de l'environnement : [www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch), rubrique «Économie et consommation».

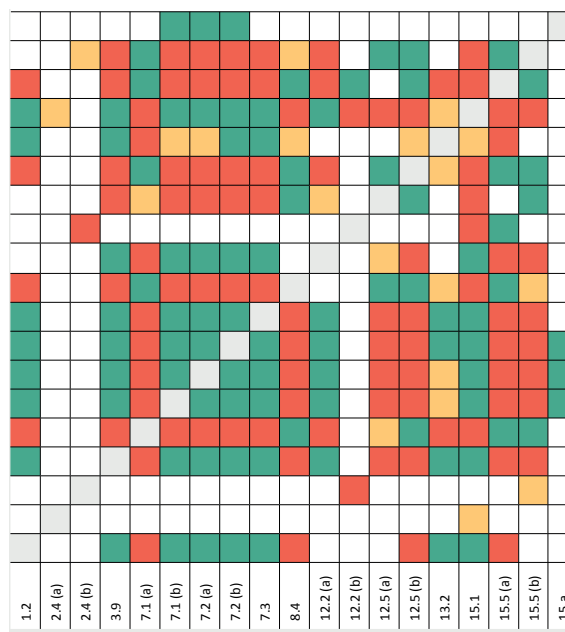
6 Sustainable Development Solutions Network Switzerland (2019) : Dépasser les silos : structurer une politique cohérente. L'importance des interactions mutuelles entre les ODD pour une politique de durabilité prévoyante de la Suisse, Zurich.



		Domaines d'actions prioritaires (influencés)								
		Lutte contre la pauvreté et responsabilité globale	Systèmes alimentaires durables	Atteintes à l'environnement	Education au développement durable	Systèmes énergétiques durable	Croissance verte et économie circulaire	Protection du climat	Protection et utilisation durables des écosystèmes	Totale par sous-objectif
Sous-objectifs prioritaires (influençant)	1.1		0	0	0	1	1	-1	0	1
	1.2		2	0	2	2	2	-1	1	8
	1.4		1	0	1	1	1	0	1	5
	1.a		0	0	0	0	1	-1	0	0
	2.3	0		-2	1	-1	-1	-1	-3	-7
	2.4	1		2	1	0	2	2	2	10
	3.9	0	2		0	0	2	1	2	7
	6.3	1	2		0	0	3	0	2	8
	4.7	2	1	1		1	2	1	1	9
	7.1	2	0	-1	0		-1	-2	-1	-3
	7.2	0	1	2	0		2	3	0	8
	7.3	1	1	1	0		3	2	1	9
	8.4	-1	2	1	0	1		2	2	7
	12.2	1	3	2	0	1		2	2	11
	12.5	0	1	3	0	2		2	2	10
	12.6	0	1	1	1	1		2	1	7
	13.2	-1	2	2	0	2	2		2	9
	13.3	0	1	1	2	1	1		1	7
	15.1	0	1	2	1	1	1	2		8
	15.2	0	0	1	1	1	1	2		6
	15.3	0	2	1	0	0	1	2		6
	15.4	0	1	1	1	-1	1	1		4
	15.5	0	2	1	1	-1	1	1		5
	15.a	-1	1	2	1	0	1	1		5

Ill. 2 : Matrice des interactions entre les sous-objectifs et domaines d'action prioritaires pour la Suisse.  
 Source : SDSN (2019), p. 9.

Si l'on suit les données fournies par le système de monitoring pour l'Agenda 2030 de l'Office fédéral de la statistique (données MONET), les sous-objectifs reliés à la consommation (gestion durable et utilisation efficace des ressources naturelles, prévention des déchets) ont un effet significatif sur le SDG 2 (faim « zéro »), le SDG 3 (bonne santé et bien-être), le SDG 7 (énergie propre et d'un coût abordable) et le SDG 15 (vie terrestre).



- 15.a Dépenses pour la biodiversité
- 15.5 (b) Liste Rouge
- 15.5 (a) Diversité des biocénoses dans les prairies et les pâturages
- 15.1 Aires protégées
- 13.2 Emissions de gaz à effet de serre
- 12.5 (b) Production totale de déchets urbains
- 12.5 (a) Taux de récupération des déchets urbains
- 12.2 (b) Empreinte des gaz à effet de serre
- 12.2 (a) Empreinte matérielle par personne
- 8.4 Empreinte matérielle
- 7.3 Consommation finale d'énergie par personne
- 7.2 (b) Energies renouvelables
- 7.2 (a) Production d'électricité à partir d'énergies renouvelables
- 7.1 (b) Consommation finale d'énergie
- 7.1 (a) Dépendance énergétique
- 3.9 Concentrations de particules fines
- 2.4 (b) Emissions de gaz à effet de serre de l'agriculture
- 2.4 (a) Bilan d'azote de l'agriculture
- 1.2 Taux de pauvreté

Ill. 3 : Corrélations (synergies et conflits d'objectifs) entre les sous-objectifs prioritaires des SDGs pour la Suisse, calculées à partir du système d'indicateurs MONET de l'Office fédéral de la statistique.  
 Source : SDSN (2019), p. 11.



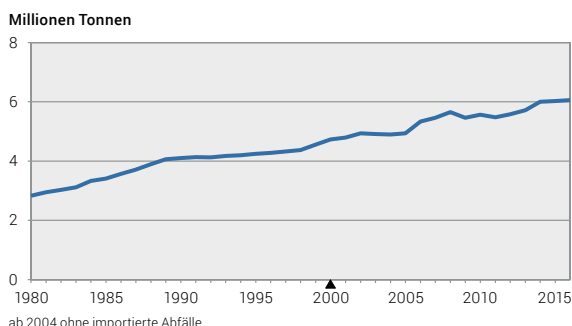
### Production: des réussites – consommation: aucun progrès

Les indicateurs présents montrent que dans le domaine de la consommation privée, notamment, on ne relève aucun progrès, et qu'au contraire, la tendance négative s'aggrave (zone rouge). En revanche, pour ce qui est de la production, et notamment de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et des autres gaz à effet de serre, la Suisse se place aux premiers rangs, avec une évolution très positive (zone verte). Le Rapport national 2018 sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 par la Suisse ne fournit pas de données quant au SDG 12<sup>7</sup>. On a également constaté que l'alimentation, le logement et la mobilité étaient à l'origine de 70 % de l'empreinte écologique liée à la consommation (cf. ill. 6).

12.2	Empreinte matérielle par personne		
	Empreinte gaz à effet de serre		
12.5	Production totale de déchets urbains		
	Taux de récupération des déchets		
12.8	Comportements environnementaux au quotidien		
12.c	Allégements fiscaux sur les huiles minérales		

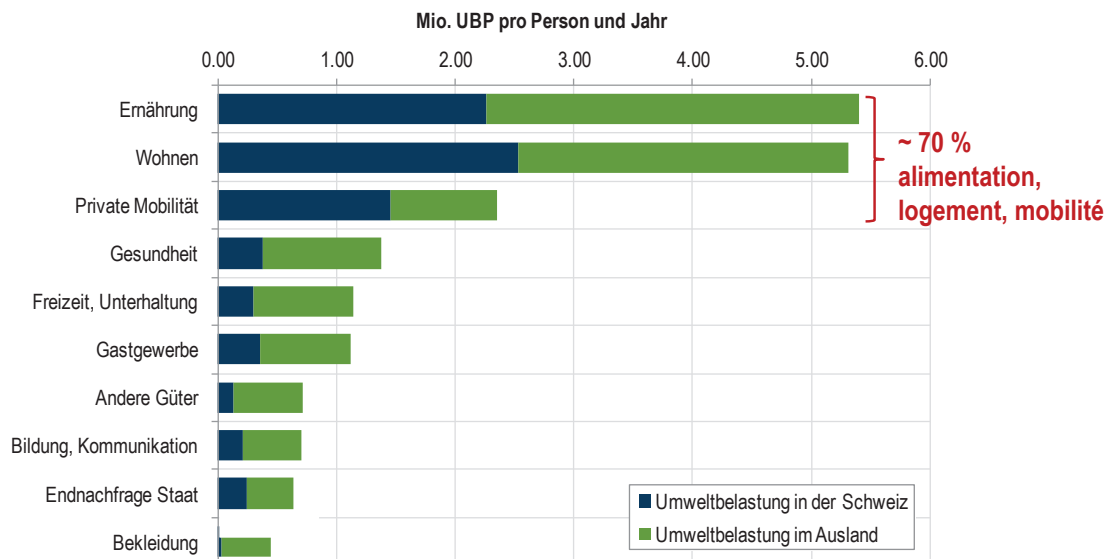
Production totale de déchets urbains		
En Suisse, <b>6.1 million de tonnes</b> de déchets urbains ont été produites en 2016, dont 53 % ont été collectés séparément en vue d'un recyclage.	ONU : « <i>La consommation et la production durables visent à "faire plus et mieux avec moins", [...] en réduisant l'utilisation des ressources, la dégradation et la pollution tout au long du cycle de vie, tout en améliorant la qualité de la vie.</i> »	Objectif 
<b>+ 28.1%</b> depuis 2000	Objectif de la Confédération : l'impact environnemental des déchets est limité. Le potentiel économique et technique du recyclage des matières premières est exploité.	Tendance 
		Évaluation 

Ill. 4: Comportement des consommateurs: tendances en Suisse  
 Source: Rapport national de la Suisse 2018, p. 19.



Ill. 5: Production totale de déchets urbains  
 Source: Office fédéral de la statistique (2018), p. 22.

7 Confédération suisse (2018): Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable par la Suisse. Rapport national de la Suisse 2018, Berne.



Dialogue 2030 pour le développement durable

Daten: ESU services Ltd./Rütter+Partner (2011)<sub>26</sub>

III. 6 : Empreinte écologique par domaines de consommation  
 Source : Dialogue 2030 sur le développement durable.

## Thématiques, problématiques et pistes pour des solutions

Si l'on considère les connexions internationales et le modèle économique dominant, la consommation, en l'occurrence les sous-objectifs 4 et 5, soulève des problématiques de fond et ouvre des thématiques auxquelles il est impératif de réfléchir et de répondre si la Suisse et son économie avancée veulent contribuer efficacement à la réalisation de du SDG 12. Sans prétendre à l'exhaustivité, il est possible d'identifier les champs suivants :

### Nouveaux paradigmes directeurs

Étant donné qu'il n'y a pas d'« approche empirique de l'avenir », que le problème ne vient plus de la pénurie, mais de la surabondance, avec par conséquent une fragilisation du paradigme directeur de la croissance, on ne peut que s'interroger : quels sont les nouveaux paradigmes directeurs qui s'imposent ?

Pistes de solutions : récits sur et pour un avenir durable, résilience économique et sociale comme objectif directeur

Problématiques : comment définir, créer et transmettre des représentations d'avenir dans une société ouverte, démocratique, individualisée ? Grandes et petites utopies sont-elles nécessaires ou utiles ?

### Acteurs et responsabilités

Les acteurs étatiques et paraétatiques, comme les ONG et les associations, ont à leur disposition une multitude d'instruments permettant de réduire les dommages environnementaux causés par la consommation. On pense ici aux mesures économiques, fiscales et juridiques ainsi qu'aux normes, prescriptions techniques, certifications et recommandations (soft laws).

Pistes de solutions : régulation, objectifs, incitations fiscales, internalisation des externalités négatives, standards et normes, investissements dans des infrastructures essentielles et des biens collectifs et nationalisations, droits de disposer des biens communs (l'air, l'eau, les paysages, la santé), mise en place de bancs de tests et de laboratoires vivants dans les communes et les cantons.

Problématiques : quels sont les acteurs (État, associations, ONG, citoyens, producteurs, consommateurs) revêtant une responsabilité ? De quels moyens et instruments disposent-ils ? De quelles réussites, de quels échecs a-t-on connaissance et quelles leçons peut-on en tirer ?

### De l'information à l'action

Il ne se passe pas une journée sans que les médias, quels qu'ils soient, thématisent la destruction de l'environnement naturel et ses conséquences — en textes, en images, en sons et en graphiques. L'effondrement qui nous guette ne nous est pas annoncé depuis hier, mais bien depuis un



demi-siècle. Paradoxalement, plus on brandit la menace de la catastrophe, et plus la consommation de ressources naturelles augmente. Bref, malgré l'unanimité du constat et l'accumulation de messages alarmants, on constate assez peu d'évolution dans les comportements.

Pistes de solutions: élaborer des stratégies de communication, montrer des objectifs concrets, faire prendre conscience aux consommateurs et consommatrices de leur pouvoir, définir de bonnes pratiques, combattre les stéréotypes.

Problématiques: comment les constats abstraits sur la destruction des écosystèmes, appréhendés comme fondements de l'existence, peuvent-ils conduire à l'action? Comment les présenter efficacement dans la vie quotidienne? La transparence sociale, la connaissance des produits et de leur impact sont-elles des voies possibles? Plus globalement: pourquoi ne sommes-nous pas capables de transformer notre savoir en action?

### Consommation et modes de consommation

Si l'on extrapolait les modes de consommation actuels en Suisse, ils correspondraient aux ressources naturelles d'environ trois planètes. L'empreinte écologique de la Suisse est causée aux trois quarts par ses importations. Les secteurs les plus en cause sont l'alimentation, la construction et le logement ainsi que la mobilité. Les tendances actuelles de la consommation entraînent d'une part une augmentation de la consommation de ressources (mobilité en hausse, fast food, fast fashion, ménages de taille réduite). D'autres tendances telles que l'économie du partage, la dématérialisation ou l'Internet des objets ont le potentiel suffisant pour rendre la consommation plus respectueuse des ressources<sup>8</sup>.

Pistes de solutions: réduction de la demande et de l'utilisation grâce à de nouveaux comportements (consumer behavior), nouveaux modes de vie, nouveaux récits et cadrages, nouvelles valeurs et projections d'avenir, transparence sociale (liens entre la production et la consommation: origine, modalités?), nouvelles structures incitatives, mécanismes de pilotage, laboratoires vivants et microfinancements, élaborer et mettre en œuvre des modèles et des cultures dans les domaines de la frugalité, de la réparation et du partage, faire en sorte que les acquis sociaux fondamentaux ne soient plus dépendants de la croissance.

Problématiques: quels instruments, compétences, structures et processus peuvent permettre à la Confédération, aux cantons et aux communes d'orienter la consommation et d'endiguer le gaspillage? Quels acteurs peut-on responsabiliser, et sous quelle forme? Comment modifier nos habitudes d'alimentation et de consommation? Quelles sont les préférences qui déterminent la consommation? Comment les décisions de consommation se prennent-elles? Comment aviser les consommateurs et consommatrices? Comment donner envie de se satisfaire de moins?

### La consommation expansive: un modèle culturel

Selon la théorie du sociologue Harald Welzer, la consommation expansive se caractériserait par une optimisation des mauvais comportements: mobilité individuelle, consommation de matériaux, voyages. Parallèlement, la consommatrice ou le consommateur, qui est de moins en moins avisé, est submergé d'offres qu'il ne peut pas utiliser, ou alors qui ne créent aucune valeur ajoutée pour lui (comme des voitures puissantes à l'ère des limitations de vitesse, ou des appareils qui ne peuvent être réparés)<sup>9</sup>.

Problématiques: qu'est-ce qui nous attire dans la consommation comme mode de vie? Quels récits, expériences et images l'univers de la consommation engendrent-il? Quelle a été la signification de la consommation au fil des siècles? Quelles sont les valeurs, les attitudes, les représentations, les injonctions et les interdictions qui ont influencé la consommation? Quels sont les rôles types proposés par l'économie frugale? Peut-il y avoir un attrait dans ce qui est «éco»? Existe-t-il des images, des modèles, des récits autour d'un avenir durable?

### Dissocier la prospérité et la qualité de vie de la consommation de ressources

Les aires de loisirs, les espaces naturels, le mouvement et le sport, le travail bénévole ou d'intérêt général, l'engagement dans la société civile et les contacts sociaux enrichissants dans le cadre professionnel et privé sont des facteurs de bien-être psychique et physique<sup>10</sup>.

Pistes de solutions: consommation immatérielle, repenser le concept de prospérité, investir dans les biens communs (p. ex. dans l'éducation, la santé), renforcer la reproduction (éducation, soins, accompagnement), substituer du

8 Source: Dialogue 2030 sur le développement durable, 23.10.2017.

9 Cf. « Man könnte nur noch ein Auto pro Haushalt erlauben », entretien avec Harald Welzer, in: Tages-Anzeiger Magazin, 25 janvier 2020, p.8-13.

10 Source: Dialogue 2030 sur le développement durable, 23.10.2017.





temps libre à l'argent, décélérer, réorienter l'économie vers les services, investir dans les biens communs, développer des cultures de la durabilité, dépasser la logique du toujours plus<sup>11</sup>, approches axées sur l'intérêt général.

**Problématiques:** qu'est-ce qui nous rend vraiment heureux, qu'est-ce que la prospérité, qu'est-ce que l'intérêt général ?

Qu'entendait-on par vie *bonne* dans différentes cultures, à différentes époques ?

### Nouveaux modèles économiques

Entre des phénomènes aussi divers que la crise du coronavirus, la destruction de la nature, l'augmentation des inégalités sociales ou la négligence des infrastructures et des biens communs, il existe un lien : le capitalisme mondialisé qui ne recherche que la maximisation du profit. Si autrefois la concurrence était porteuse de progrès, elle a été, sous l'influence de différents facteurs<sup>12</sup>, supplantée par une compétition nocive et destructrice. D'autre part, l'une des raisons d'être centrales de l'économie, qui était la rareté des biens, est devenue obsolète : aujourd'hui, la rareté n'est plus la conséquence d'un manque de productivité, mais bien d'une répartition inégale des biens ainsi que de l'utilisation efficiente, c'est-à-dire économe, de ressources naturelles limitées. Au niveau de la production, nous sommes confrontés à la problématique de la surabondance. Le défi consiste donc aujourd'hui à réduire le gaspillage de ressources naturelles limitées et à lutter contre la répartition inégale des produits.

**Pistes de solution:** modèles économiques écologiquement et socialement acceptables, dissociation entre consommation des ressources et progrès social, résilience comme objectif directeur, alternatives au produit national brut (p. ex. selon les recommandations de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi). Parmi les alternatives au néolibéralisme actuellement dominant, on peut citer l'institutionnalisme et l'ordolibéralisme : le premier conçoit les marchés, les normes juridiques, les droits de disposition et les organisations comme des institutions dont l'existence est un préalable aux échanges économiques. Pour le second, les marchés présupposent un ordre économique, ou une constitution économique ; ce courant de pensée accorde une attention particulière à l'ordre de la concurrence ainsi qu'à la constance de la politique économique et monétaire. Le « Handbook of Economic Sociolo-

gy », publié pour la première fois en 1994 par Neil Smelser et Richard Swedberg, en donne un aperçu.

**Problématiques:** comment les sciences économiques peuvent-elles aborder la frugalité plutôt que la croissance, et par quels modèles ? Comment dissocier le progrès de la consommation des ressources ? Comment dissocier la prospérité et la « vie bonne » de la croissance ? Quelles données, quels indicateurs prendre en compte pour une économie de la post-croissance ? Comment mesurer l'efficacité et l'effectivité, bref : la performance d'une économie de la post-croissance ? Comment rendre l'économie écologiquement et socialement acceptable ? Comment, par le passé, a-t-on régulé la consommation et l'utilisation des ressources, et avec quels résultats ? Quels instruments de pilotage, quelles incitations utiliser aujourd'hui ? La thèse de Horkheimer et Adorno selon laquelle toute civilisation avancée transforme massivement, voire détruit l'« environnement naturel » est-elle pertinente ?

Berne, août 2020, Markus Zürcher, Heinz Nauer (rédaction)

Traduction : Übersetzer Gruppe Zürich GmbH

### Références bibliographiques

ASSH (2012) : [Utilisation durable des ressources et styles de vie écologiques \(Bulletin 4\)](#).

Confédération suisse (2013) : [Rapport de base : matières premières. Rapport de la plateforme interdépartementale matières premières à l'attention du Conseil fédéral](#), Berne.

Confédération suisse (2013) : [Plan d'action Économie verte. Fiche](#), Berne.

Confédération suisse (2015) : [La responsabilité sociétale des entreprises. Position et plan d'action du Conseil fédéral concernant la responsabilité des entreprises à l'égard de la société et de l'environnement](#), Berne.

Confédération suisse (2016) : [Économie verte. Mesures de la Confédération pour préserver les ressources et assurer l'avenir de la Suisse. Rapport à l'attention du Conseil fédéral](#), Berne.

<sup>11</sup> Cf. Rosa, Hartmut (2005) : Accélération. Une critique sociale du temps, Paris.

<sup>12</sup> Exemples parmi d'autres : multiplication des monopoles, capitalisme financier (et non plus capitalisme de marché), privatisation des biens communs et des infrastructures (Tragedy of the commons), diminution des revenus du travail et augmentation des revenus du patrimoine.

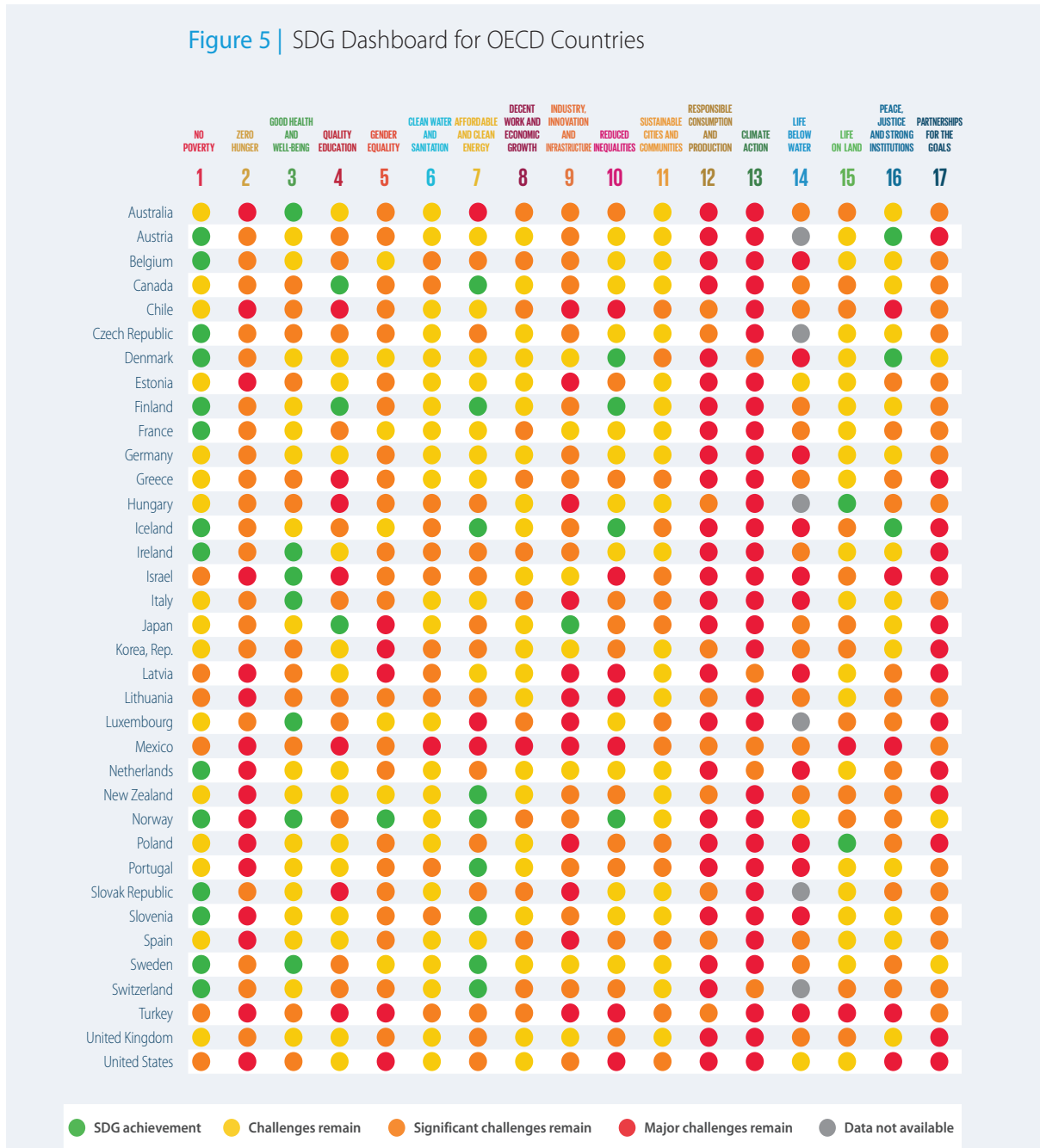


- Conseil fédéral suisse (2016): [Stratégie pour le développement durable 2016–2019](#), Berne.
- Conseil fédéral suisse (2016): [Rapport sur la stratégie de la Suisse visant à mettre en œuvre les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#), Berne.
- Confédération suisse (2018): [Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable par la Suisse. Rapport national de la Suisse 2018](#), Berne.
- Confédération suisse (2018): [Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable par la Suisse. État des lieux servant de base au rapport national de la Suisse 2018](#), Berne.
- Fondation Bertelsmann et Sustainable Development Solutions Network (2019): [Sustainable Development Report 2019](#).
- Fondation Mercator Suisse: [Nachhaltiger Konsum – Die Suche nach dem rechten Mass](#) (durée du projet : 2015–2016); gfs.bern (2010) :
- gfs.bern (2010): [Erfolgsdreieck von Umweltinformationen: Prägnant, präzise und prämiierend](#). Rapport d'étude commandé par l'Office fédéral de l'environnement, Berne.
- Kroll, Christian (2016): [Sustainable Development Goals: Are the rich countries ready?](#), publié par la Fondation Bertelsmann.
- Office fédéral de la statistique (2018): [Agenda 2030 en bref 2018. 23 indicateurs-clés pour suivre les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable](#), Neuchâtel.
- SAGW (2018): [SDGs: La contribution des sciences humaines et sociales \(Bulletin 2\)](#).
- Smelser, Neil J. et Richard Swedberg (2005): *The Handbook of Economic Sociology*, 2e édition, Princeton (première édition 1995).
- Stiglitz, Joseph E., Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi (2009): [Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social](#).
- Sustainable Development Solutions Network Switzerland (2019): [Dépasser les silos: structurer une politique cohérente. L'importance des interactions mutuelles entre les ODD pour une politique de durabilité prévoyante de la Suisse](#), Zurich.
- Visschers, Vivianne (2009): *Konsumverhalten und Förderung des umweltverträglichen Konsums*. Rapport commandé par l'Office fédéral de l'environnement, publié par l'EPF de Zurich.
- WWF (2018): [Living Planet Report 2018](#). Version abrégée.
- D'autres références sont ajoutées régulièrement sur le site de l'ASSH à l'adresse <https://sagw.ch/fr/assh/themes/sustainable-development-goals/nachhaltiger-konsum>



Annexe I

Figure 5 | SDG Dashboard for OECD Countries



III. 7 : SDG Dashboard for OECD Countries  
 Source : Fondation Bertelsmann et Sustainable Development Solutions Network (2019), p. 24.



# SWITZERLAND

OECD Countries

## OVERALL PERFORMANCE

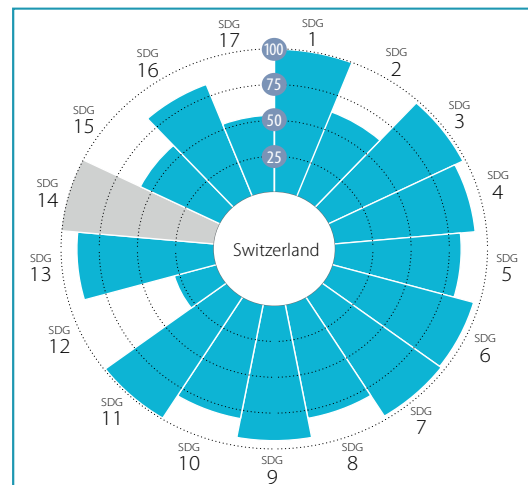
Index score



Regional average score



SDG Global rank 17 (OF 162)



AVERAGE PERFORMANCE BY SDG

## SPILOVER INDEX

100 (best) to 0 (worst)

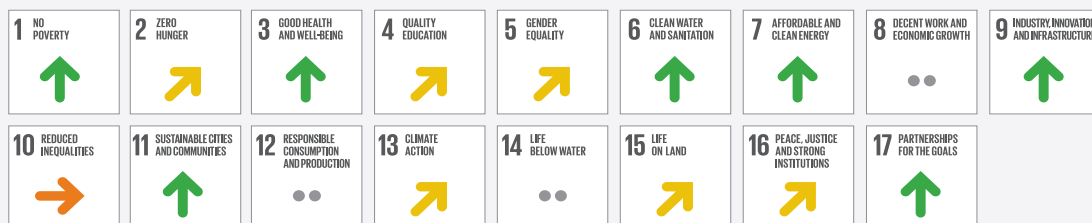


## CURRENT ASSESSMENT – SDG DASHBOARD

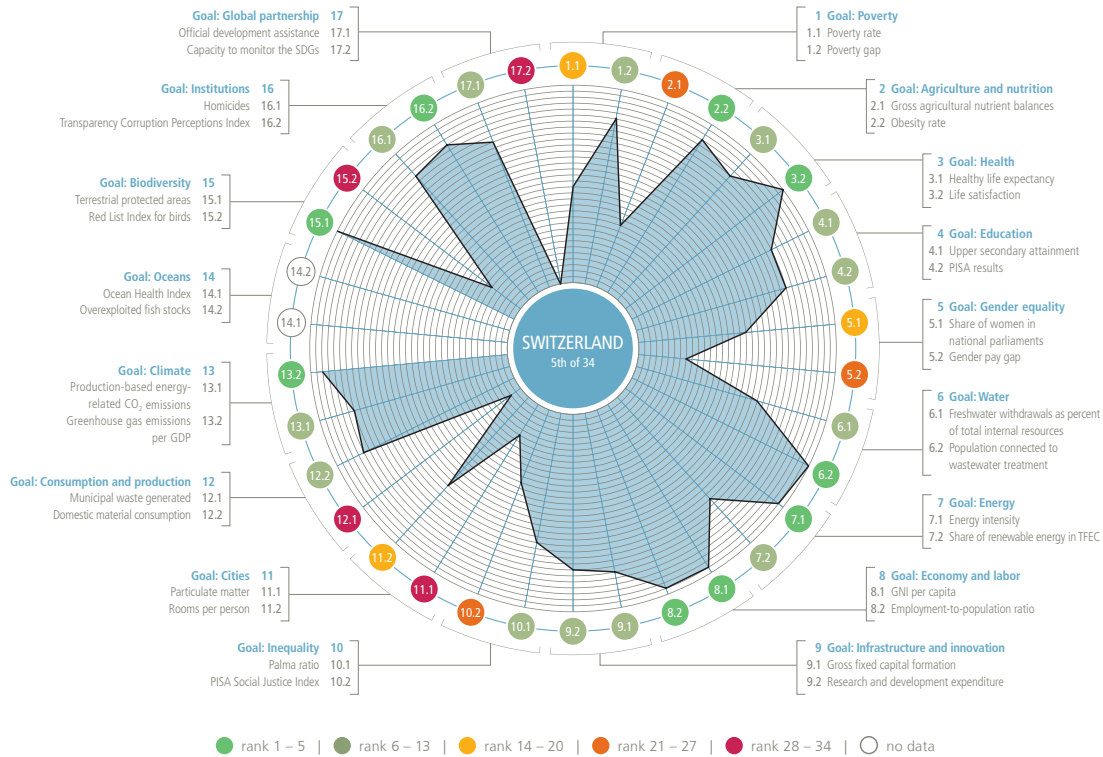


Major challenges Significant challenges Challenges remain SDG achieved Information unavailable

## SDG TRENDS



Decreasing Stagnating Moderately improving On track or maintaining SDG achievement Information unavailable



III. 9: Suisse: analyse des écarts  
 Source: Fondation Bertelsmann (2016), p. 50.



## Annexe II

Confédération suisse (2018) : [Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable par la Suisse. État des lieux servant de base au rapport national de la Suisse 2018](#), Berne, p. 39–43.

### 5.12 ODD 12: Établir des modes de consommation et de production durables

Par rapport à la croissance démographique, la consommation en Suisse a augmenté de façon disproportionnée ces trente dernières années. Si certains indicateurs de la consommation comme le volume des déchets continuent d'augmenter, l'empreinte de la charge environnementale globale par tête pour la consommation en Suisse a nettement tendance à diminuer depuis l'an 2000. Principalement due aux progrès réalisés en Suisse dans les domaines de l'eau, de l'air et des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, cette amélioration n'est pas suffisante dans son ensemble pour ramener la charge environnementale à un niveau compatible avec les objectifs de la Suisse en la matière. La charge environnementale que la consommation en Suisse cause à l'étranger a par contre sensiblement augmenté. En 2015, elle représentait plus de 75% de la charge environnementale globale. L'empreinte de la production de gaz à effet de serre par habitant a tendance à stagner, contrairement à l'empreinte en matière de biodiversité, qui augmente. Rapportées à la population mondiale, ces empreintes ne sont pas compatibles avec les seuils de tolérance de la planète. Si l'on considère les évolutions possibles dans le futur, le potentiel d'améliorations est considérable, par exemple pour ce qui est des habitudes de consommation ou des chaînes d'approvisionnement. Il apparaît cependant aussi que des efforts supplémentaires sont indispensables, notamment dans le domaine de la mobilité (transports aériens).

En conséquence, la transition vers une économie ménageant les ressources, qui soit durable et responsable à chaque étape de la création de valeur, est un objectif déclaré de la Confédération, qui entend y travailler main dans la main avec l'économie. La Confédération élabore les bases et fixe les conditions générales de cette collaboration, notamment dans le Plan d'action Économie verte de 2013 et dans le plan de mesures qui a suivi en 2016, mais aussi dans la Position et le plan d'action du Conseil fédéral concernant la responsabilité des entreprises l'égard de la société et de l'environnement de 2015, dans le Plan d'action national pour la mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de 2016 ainsi que dans le rapport de base sur les matières premières (2013). À intervalles réguliers, le Conseil fédéral rend compte de la mise en œuvre des

plans d'action et juge de l'opportunité de les ajuster.

#### Utiliser les ressources naturelles de manière efficace

L'utilisation de ressources naturelles est déterminée par les modes de production et les habitudes de consommation. Pour ce qui est de la production, l'industrie alimentaire et l'industrie chimique ainsi que les secteurs de l'énergie et de la construction ont un impact direct sur l'environnement. L'extraction et l'utilisation des ressources contribuent à la mise en péril des écosystèmes, à la perte de la biodiversité et à l'augmentation de la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Ces retombées environnementales grèvent lourdement l'économie mondiale et sont à l'origine de problèmes de santé et de nombreux décès prématurés. L'engagement des entreprises, de la communauté scientifique et de la société civile est crucial pour obtenir un changement durable en faveur d'une utilisation efficace des ressources. La Confédération soutient cet engagement en mettant à disposition des connaissances de base et des instruments, et en facilitant le dialogue entre tous les acteurs impliqués. Les innovations techniques et sociales, les *technologies propres* et la *chimie verte* sont des instruments majeurs de réduction de la consommation de ressources.

L'internalisation des effets externes représente un défi de taille. D'un point de vue économique, l'offre et la demande ne s'équilibrent pas de manière optimale lorsque les prix du marché ne reflètent pas l'intégralité des coûts, ce qui est encore souvent le cas en Suisse aujourd'hui. Or, il n'est pas toujours possible d'internaliser les coûts. Les taxes d'incitation sur le CO<sub>2</sub> et les COV (*composés organiques volatils*) et la redevance sur le trafic des poids lourds, telles qu'elles sont perçues en Suisse, constituent des pistes valables: elles permettent d'internaliser une partie des coûts externes et de mieux sensibiliser les investisseurs et les entreprises à la raréfaction des ressources naturelles. Néanmoins, ces instruments ne suffisent pas à reporter sur les producteurs de gaz à effet de serre la totalité des coûts du réchauffement climatique potentiel.

#### Réduire la production de déchets

La Suisse produit chaque année entre 80 et 90 millions de tonnes de déchets et la tendance est toujours à la hausse. La part la plus importante provient du secteur de



la construction. Reflet du niveau de vie élevé, la quantité de déchets urbains produit par chacun de ses habitants atteint 716kg par an, un chiffre qui est parmi les plus importants au monde. Les pouvoirs publics encouragent activement toutes les formes de recyclage. En 2016, 96% du verre, 90% des cannettes en aluminium, 82% des bouteilles en PET et 68% des piles et accumulateurs ont été recyclés. Le taux de récupération des déchets urbains pour le recyclage est passé d'un peu plus de 30% en 1992 à environ 53% en 2016. Les déchets qui ne sont pas collectés séparément sont éliminés dans les usines d'incinération des ordures ménagères. Ces usines répondent à des normes environnementales strictes et servent à la production d'énergie. La gestion des déchets est prise en charge par des acteurs publics et privés dans le cadre d'un système bien rodé. Dans le domaine des déchets, la Confédération concentre ses efforts sur l'amélioration de la collecte sélective, sur la surveillance des déchets spéciaux et d'autres types de déchets soumis à un contrôle ainsi que sur l'application du principe du pollueur-payeur. Elle accorde une attention particulière aux matériaux d'emballage, aux nouveaux matériaux et aux nouvelles méthodes de construction ainsi qu'à l'optimisation du recyclage des métaux.

Des efforts sont encore nécessaires notamment pour prévenir la production de déchets. L'administration élabore actuellement un programme à cet effet. Par ailleurs, des améliorations sont encore possibles dans le recyclage des déchets biogènes, des matières plastiques et des piles.

### **S'acheminer vers une économie circulaire**

Au vu de l'augmentation de la pression sur les ressources naturelles et compte tenu des retombées écologiques et sociales d'une consommation croissante, les mesures classiques de protection de l'environnement ne suffisent plus à assurer le bien-être des générations actuelles et futures. Ces mesures doivent être complétées par une politique visant à ménager ces ressources, à les utiliser de manière plus efficiente et à prendre en compte l'ensemble de leur cycle de vie, c'est-à-dire à s'acheminer vers une économie circulaire. Certaines matières (comme le phosphore) doivent être entièrement recyclées, les scories des usines d'incinération des ordures doivent être retraitées pour permettre la récupération des métaux (*urban mining*) et les produits doivent être conçus pour durer plus longtemps et pour pouvoir être réparés. Pour atteindre ces objectifs, la Confédération mise certes sur le dialogue (p.ex. Dialogue des ressources 2017) et la responsabilité des secteurs concernés, mais elle fixe aussi des objectifs quantitatifs dans les domaines particulièrement importants. Le développement et l'utilisation systématique de

matières secondaires constituent un moyen de réduire la dépendance de la Suisse et de ménager les ressources naturelles à l'échelle mondiale. Éviter le gaspillage alimentaire L'impact environnemental causé par la consommation de la population suisse, sur le territoire national et à l'étranger, est dû en grande partie à l'alimentation. Des denrées alimentaires sont perdues tout au long du processus de création de valeur, du champ à l'assiette, chez les agriculteurs et les fabricants, chez les distributeurs, les restaurateurs et les consommateurs. La Confédération a commandé une série d'études dont le but était de rassembler des données reflétant la part des déchets pouvant être évités à tous les niveaux. Au moyen d'une campagne conjointe, les organisations de consommateurs, le commerce de détail, la Confédération et les cantons cherchent à sensibiliser la population afin d'obtenir des changements de comportement durables. Un des défis consiste à réduire le gaspillage alimentaire dans les ménages privés, qui sont responsables d'à peu près 45% de tous les déchets alimentaires recensés. Selon une étude de 2012 sur la composition des déchets, les denrées alimentaires retrouvées dans les déchets urbains livrés aux usines d'incinération représentent à elles seules environ 250000tonnes par an, provenant essentiellement de la consommation privée.

### **Encourager la durabilité et la transparence des chaînes de valeur**

Si la gestion environnementale est un aspect systématiquement pris en compte par de nombreuses entreprises et organisations en Suisse, ce qui leur a permis de gagner en efficacité dans l'utilisation des ressources, il s'agit là d'un cheminement qui n'a pas encore été fait par tous les acteurs de la chaîne de valeur, qu'il s'agisse du respect des législations nationales sur le travail et des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) ou de la conformité aux législations nationales en matière d'environnement, aux recommandations de l'OCDE et de l'ONU relatives à la procédure de diligence devant être appliquées aux chaînes d'approvisionnement ou encore aux normes sectorielles internationales. La Suisse a participé très activement à l'élaboration de bon nombre de ces normes, qui ne sont pas juridiquement contraignantes, et encourage leur application. Bien que les entreprises ne soient pas obligées de rendre compte de leur respect des normes sociales et environnementales tout au long de leur chaîne de valeur, beaucoup de grandes sociétés multinationales s'y soumettent volontairement.

En collaboration avec différentes organisations, la Confédération travaille à la mise en place de mécanismes d'information et de notification efficaces et pertinents. Les



recommandations d'éminentes institutions du secteur financier (p.ex. *Taskforce on Climate-related Financial Disclosure*) contribuent à rendre les comptes rendus des entreprises plus stratégiques et plus complets. En fournissant des bases scientifiques et des données environnementales fiables, la Confédération contribue à la qualité de l'information et de l'évaluation.

Malgré des progrès prometteurs, la transparence ainsi que la traçabilité et le respect des normes sociales et environnementales à toutes les étapes de la chaîne de valeur continuent de représenter un défi de taille.

### **Renforcer la responsabilité des entreprises à l'intérieur, mais aussi au-delà des frontières**

De nombreuses multinationales actives au niveau international ont élu domicile en Suisse. Certaines ont des activités dans des pays en développement avec un État de droit moins stable et des normes sociales et environnementales moins élevées qu'en Suisse. Les entreprises suisses y créent des emplois, contribuant à la prospérité du pays en question. Accessoirement, il arrive cependant aussi que ces entreprises soient responsables d'effets indésirables, notamment en ce qui concerne l'efficacité des systèmes fiscaux nationaux, des aspects environnementaux ou les droits de l'homme. Le Conseil fédéral attend des entreprises domiciliées en Suisse qu'elles assument leurs responsabilités environnementales et sociales dans toutes leurs activités, même en l'absence de dispositions légales explicites. Il reconnaît l'engagement volontaire de l'économie dans ces domaines. Les attentes de la Suisse auxquelles les entreprises sont invitées à répondre, notamment en ce qui concerne les conditions de travail, les droits de l'homme et l'environnement, de même que les démarches concrètes de la Confédération dans cette perspective sont détaillées dans la position du Conseil fédéral et le plan d'action concernant la responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) ainsi que dans le plan d'action national sur la mise en œuvre des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Le Conseil fédéral préconise une combinaison intelligente de dispositions non contraignantes complétées, le cas échéant, par des normes légales et par des instruments nationaux ou internationaux. Pour le moment, il mise cependant essentiellement sur des mesures non contraignantes et sur des efforts de coordination internationale. Il suit l'évolution à l'échelle internationale et étudie l'introduction d'un rapport des entreprises sur la durabilité tel qu'il existe dans l'Union européenne. La Confédération encourage l'élaboration et la mise en œuvre de normes internationales visant à responsabiliser les entreprises comme les Principes direc-

teurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales. Le Point de contact national de la Suisse fonctionne comme organe de médiation extrajudiciaire intervenant lorsque des cas présumés d'infractions aux Principes directeurs de l'OCDE sont rapportés.

### **Permettre et promouvoir des modes de consommation durables**

Depuis les années 1990, la consommation des ménages a augmenté plus rapidement que la croissance démographique: entre 1996 et 2015, la population s'est accrue de 17%, tandis que les dépenses liées à la consommation des ménages aux prix courants étaient en hausse de 35%. L'impact environnemental total par habitant a néanmoins diminué de 15% depuis 2000, ce qui peut être interprété comme le signe d'une augmentation de la demande de biens et de services ménageant les ressources. Les consommateurs peuvent apporter une contribution significative au développement durable s'ils sont suffisamment informés sur les conséquences écologiques et sociales de leurs choix et sur les aspects relatifs à la qualité et à la sécurité des produits achetés ainsi qu'à leurs effets sur la santé. La Confédération encourage l'information et la sensibilisation des consommateurs en apportant une aide financière aux associations de consommateurs. Par ailleurs, elle surveille et contrôle le marché dans certains secteurs tels que le bois, les produits chimiques ou les véhicules. Dans la perspective de la réduction et de l'adaptation nécessaires de la consommation de ressources, la croissance démographique représente un défi. Pour transformer les systèmes de consommation, des changements systémiques s'imposent. Une tâche qui est rendue plus difficile encore par la nécessité d'améliorer la transparence et la traçabilité tout au long de la chaîne de valeur.

### **Réaliser des achats publics durables**

Chaque année, la Confédération, les cantons et les communes achètent des biens et des services et attribuent des mandats de travaux publics pour un montant total de 41 milliards de francs, ce qui représente 7% du PIB de la Suisse. Environ 80% des marchés publics sont attribués par les cantons et les communes. La Confédération est appelée à montrer l'exemple dans sa façon de consommer et d'acheter, en demandant des produits et des services et en réalisant des ouvrages en conformité avec les exigences économiques, écologiques, sociales et sanitaires. La loi fédérale sur les marchés publics est actuellement en révision. Si le Parlement adopte la proposition du Conseil fédéral, les aspects de durabilité seront inscrits dans la loi. La Confédération peut montrer l'exemple en créant un cadre stratégique assurant la durabilité des





marchés publics compte tenu des différents objectifs, instruments et organes. La mise en place d'une stratégie permettrait d'examiner des questions de simplification, de standardisation et d'optimisation pour les acheteurs et les soumissionnaires à tous les niveaux. Les principes de la responsabilité sociale des entreprises doivent être partie intégrante d'un système de marchés publics moderne. Cela passe aussi par un suivi régulier et par la détermination d'objectifs quantifiables.

### **Mettre l'accent sur la durabilité et la transparence dans le secteur des matières premières**

Sa fonction de plaque tournante du commerce mondial des matières premières place la Suisse devant de multiples défis. Elle doit notamment se pencher sur des questions de respect des droits de l'homme, des normes environnementales et sociales, ainsi que des exigences de transparence des transactions financières liées à l'extraction des matières premières. Ces questions sont porteuses de risques pour la réputation des entreprises concernées et de la Suisse. En 2013, le Conseil fédéral a donc adopté des mesures destinées à assurer l'attractivité de la place économique suisse, à accroître la transparence des flux financiers et des flux de production et à responsabiliser les entreprises. À intervalles réguliers, la Suisse réexamine la situation des sociétés suisses opérant dans le secteur des matières premières sous l'angle de différents aspects, ceux notamment de leur compétitivité, de leur intégrité et de leur impact sur l'environnement. Pour mettre l'accent sur les aspects importants, elle a recours à une combinaison d'instruments plus ou moins contraignants. En collaboration avec les parties prenantes, il a par exemple été décidé d'élaborer à l'intention des entreprises opérant dans le secteur du commerce des matières premières une procédure de diligence avec rapport sur les droits de l'homme. Dans le contexte de la révision du droit des sociétés anonymes, la Suisse étudie l'introduction de dispositions visant à renforcer la *gouvernance d'entreprise* et la transparence dans le secteur des matières premières.

Au niveau international, notamment dans le cadre de l'OCDE et du PNUE, et plus particulièrement au sein du Groupe international d'experts sur les ressources, la Suisse travaille au renforcement de la bonne gouvernance et de la transparence, notamment en contribuant à l'élaboration et à l'application de directives internationales destinées au secteur des matières premières. Elle soutient ainsi, par exemple, la mise en œuvre du *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque*. La Suisse encourage aussi l'*Initiative pour la transparence des industries extractives* et, avec elle, la

publication des paiements destinés à des gouvernements. En 2018, la Suisse réexaminera la situation des sociétés suisses opérant dans le secteur des matières premières sous l'angle de divers aspects, ceux notamment de leur compétitivité, de leur intégrité et de leur impact sur l'environnement. Le forum ministériel mondial du PNUE a donné au Groupe international d'experts sur les ressources jusqu'en 2019 pour rédiger un rapport sur la situation, les tendances et les perspectives en matière d'utilisation de ressources naturelles et pour présenter des solutions en vue d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles. Ce rapport est un instrument important qui doit permettre d'inciter les entreprises à produire de manière durable et à internaliser les coûts externes.

### **Contribution de la Suisse sur le plan international**

La consommation et la production en Suisse sont indissociables de l'étranger. Rappelons que l'impact sur l'environnement causé à l'étranger par la consommation en Suisse représentait plus de 75% des charges environnementales totales de la Suisse en 2015. De nombreuses multinationales dont le siège est en Suisse ont aussi des sites de production à l'étranger. Le respect des droits de l'homme et des normes environnementales internationales est une condition indispensable à un développement durable bénéfique à tout un chacun. Si le gaspillage alimentaire est un problème au niveau national, l'un des défis à relever dans les pays en développement est la perte de grandes quantités de semences et de céréales immédiatement après la récolte, ce qui représente une menace pour la sécurité alimentaire. Selon la FAO, 15% de la récolte de céréales est ainsi perdue chaque année. Consciente de ce problème, la Suisse s'efforce de réduire les pertes de denrées alimentaires ainsi que d'augmenter la durabilité de la production et de la consommation aussi en dehors de ses frontières. Ses axes prioritaires :

- **Promouvoir l'économie verte au niveau international** en contribuant au développement de règles harmonisées à l'échelle internationale aux fins de réduire l'impact environnemental et en soutenant le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables de l'ONU, plus particulièrement en assurant la codirection du Programme pour des systèmes alimentaires durables venant s'inscrire dans le Cadre décennal de l'ONU. La Suisse parraine en outre différentes plateformes internationales d'échange de connaissances, prend part à des initiatives en faveur de l'économie verte au niveau européen et s'investit activement dans le cadre des conventions internationales relatives aux déchets et aux produits chimiques dangereux, dont le siège



est à Genève.

- **Réduire les pertes de denrées alimentaires dans les pays en développement**, notamment les pertes après récolte et tout au long de la chaîne de valeur, du champ jusqu'à l'assiette. En collaboration avec les organisations spécialisées de l'ONU, la Suisse s'engage notamment dans les domaines de l'innovation, du développement des moyens techniques dans les petites coopératives, de la capacité des petits paysans à investir dans les nouvelles technologies et de l'appui aux gouvernements dans la mise en place d'un cadre légal et institutionnel.

*Exemple de contribution à l'ODD*

#### **Durabilité des chaînes d'approvisionnement: les efforts des grandes entreprises**

103 entreprises suisses opérant dans le secteur du commerce de détail ont rejoint la *Business Social Compliance Initiative* (amfori) dans la perspective de garantir le respect de normes sociales et environnementales dans leurs chaînes d'approvisionnement. L'initiative est axée sur la formation, par l'organisation d'ateliers dans les sites de production, mais aussi sur le monitoring, au moyen d'une plateforme de surveillance des chaînes d'approvisionnement. Elle contribue ainsi à augmenter continuellement la responsabilité internationale des entreprises en matière d'environnement ainsi que des droits des travailleurs et des enfants. Amfori réunit plus de 2000 entreprises dans 37 pays. Elle prend part au dialogue politique dans les pays de production et travaille main dans la main avec l'OIT.

<http://www.amfori.org>